

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 01040

Numéro SIREN : 377 925 300

Nom ou dénomination : E.MMO AQUITAINE

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2018 sous le numéro de dépôt 8127

EMMO AQUITAINE S.A. 12 Boulevard Antoine GAUTHIER IMMEUBLE PORTE DE BORDEAUX 33000 BORDEAUX

Liasse fiscale

Centre Confiance
l'original
DGFIP N° 2050-SI 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise : EMMO AQUITAINE S.A.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12			
Adresse de l'entreprise : 12 Boulevard Antoine GAUTHIER IMMEUBLE PORTE DE BORDEAUX 33000 BORDEAUX		Date de l'exercice précédent : 12			
Numéro SIRET : 3 7 7 9 2 5 3 0 0 0 0 0 3 2		Néant ☐			
		Exercice N clos le : 31/12/2017			
		Bruit 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORÉES	Prais d'établissement	AB	AC		
	Prais de développement	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	6 402 6 310 92	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	440 136 440 136	
	Constructions	AP	AQ	3 933 710 1 460 555 2 473 155	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	237 764 125 629 112 135	
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	117 807 3 980 113 827	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG	3 962 000 3 962 000	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	8 697 819 1 596 474 7 101 345	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	7 734 118 299 952 7 434 166
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	3 000 3 000
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	59 020 16 812 42 209
		Autres créances (3)	BZ	CA	5 498 865 800 558 4 698 307
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	2 702 608 2 702 608	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	22 670 22 670	
	TOTAL (III)	CJ	CK	16 020 281 1 117 322 14 902 959	
Comptes de régularisation	Prais d'émission d'emprunt à étales (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	24 718 100 2 713 796 22 004 304	
Rembours : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2018

Désignation de l'entreprise		EMMO AQUITAINE S.A.		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 943 038)	DA	15 943 038		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 738		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	371 852		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(3 905 705)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	820 283		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	13 231 207	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	514 580		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	514 580		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 762 233		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs B1)	DV	1 545 881		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	281 288		
	Dettes fiscales et sociales	DY	559 534		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	790		
	Autres dettes	EA	52 375		
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)	EB	56 416		
	TOTAL (IV)	EC	8 258 517		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	22 004 304		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 724 710			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	BH	5 141 920			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expert-comptable Janvier 2018

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		EMMO AQUITAINE S.A.		Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD	biens *	FE	FF	1 900 000	
			services *	FH	FI	367 927	
				FK	FL	2 267 927	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 267 927				
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	28 101	
	Autres produits (1) (11)				FQ	4	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 296 032
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	1 964 795
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	309 006
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	100 307
	Salaires et traitements *					FY	74 876
	Charges sociales (10)					FZ	36 083
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA	161 469	
			dotations aux provisions		GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)				GE	16	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(350 520)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	929 297
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	21 803
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	20
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	239 102
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	19 414
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	85 031
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	343 567
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	4 184
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	96 139
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	100 323
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	243 243
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	800 216

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EMMO AQUITAINE S.A.		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 735	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	4 836	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	72 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	79 571	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 731	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 275	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	55 498	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	59 504	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	20 067	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 648 466	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 828 183	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	820 283	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	84 854
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A6	
		obligatoires			A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	frais de déménagements+vente mobilier			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	sortie DG			1 731	2 500	
dotations provisions c/c			2 275	2 336		
produits divers/ex antérieurs			55 498	72 000		
				2 735		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2018

Désignation de l'entreprise EMMO AQUITAINE S.A. Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	6 277	KE	125
CORPORELLES	Terrains			KG	440 136	KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	3 933 710
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		
		Dont Composants	M3		KS		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KV	223 530	KW	
	Autres immobilisations corporelles			KY		KZ	
	Matériel de transport *			LB	14 514	LC	604
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LE		LF	
	Emballages récupérables et divers *			LH		LI	
	Immobilisations corporelles en cours			LK		LL	
	Avances et acomptes			LN	4 611 891	LO	604
	TOTAL III						
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M
Autres participations				8U	116 867	8V	940
Autres titres immobilisés				IP		IR	
Prêts et autres immobilisations financières				IT	3 679 019	IU	285 174
TOTAL IV				LQ	3 795 886	LR	286 114
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	8 414 054	ØH	286 843

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation nette * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par de valeurs à des pertes ou mises hors service ou résultats d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	6 402	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	440 136	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	3 933 710	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			IS		MG		MH		
				IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	223 530	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS	885	MT	14 234		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY		NG	885	NH	4 611 610	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
		Autres participations			IO		ØX		ØY	117 807
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	2 193	2F	3 962 000	
TOTAL IV				I3		NJ	2 193	NK	4 079 807	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	3 078	ØL	8 697 819	
								ØM	4 735 165	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EMMO AQUITAINE S.A.

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAOIE Enquêtes-comptables Janvier 2018

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EMMO AQUITAINE S.A.</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affiliés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	3 522	PF	2 787	PG		PH	6 310		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	806 148	PN	135 050	PO		PQ	941 198		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	93 820	QE	21 565	QF		QG	115 385		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 061	QM	2 067	QN	885	QO	10 244		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	909 030	QV	158 682	QW	885	QX	1 066 827		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QN	912 552	QP	161 469	QQ	885	QR	1 073 137		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilités amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		M0	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres amob. incorp. TOTAL II		N7	N8	N9	P1	P2	P3	P4			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et informat. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW		NY		NZ					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à éteindre						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EMMO AQUITAINE S.A.		Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-comptables Janvier 2018

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2018

EMMO AQUITAINE S.A.

Extension 1

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
PROVISIONS POUR IMPOTS	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

SADE Experts-comptables Janvier 2018

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2018

Extension 2

EMMO AQUITAINE S.A.

[illegible]

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : EMMO AQUITAINE S.A. Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)	UP	3 962 000	UR		US	3 962 000		
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	17 737		17 737				
	Autres créances clients	UX	41 284		41 284				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)	ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	40 789		40 789			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP	9 520		9 520			
	Groupe et associés (2)	VC	4 806 667		4 806 667				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	641 889		641 889				
	Charges constatées d'avance	VS	22 670		22 670				
	TOTAUX			VT	9 542 555	VU	5 580 555	VV	3 962 000
	REVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	285 255					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
REVOIS	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	5 141 920		5 141 920					
		à plus d'1 an à l'origine	VH	620 313		86 507		327 392		206 415	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	5 147		5 147						
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	281 288		281 288						
	Personnel et comptes rattachés	8C	8 475		8 475						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	30 026		30 026						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	436 098		436 098					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	84 935		84 935						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	790		790							
Groupe et associés (2)	VI	1 540 735		1 540 735							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	52 375		52 375							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ										
Produits constatés d'avance	8L	56 416		56 416							
TOTAUX			VY	8 258 517	VZ	7 724 710		327 392		206 415	
REVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	83 085		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SAGE Emprunts-comptes Janvier 2018

Désignation de l'entreprise : EMMO AQUITAINE S.A.				Formulaire déposé au titre de l'exercice		ET	Néant ☐	Exercice N clos le : 31/12/2017	
I. RÉINTÉGRATIONS									
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX	
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 212 bis) *		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		- Imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme				
					- Plus-values soumises au régime des fusions				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-13* et 212 du CGI)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
								TOTAL I	
820 283									
II. DÉDUCTIONS									
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées aux taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		- Imposées au taux de 0 %		- Imposées au taux de 19 %		
			- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
			- Imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :				Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								
	Majoration d'amortissement *								
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - Réprise d'entreprises en difficulté 44 septies	K9			Entreprises nouvelles (44 septies)	L2		
		Pôle de compétitivité zone CICO (art. 44 octeties)	L6			Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3		
		Zone franche urbaine ZFU (art. 44 octeties et octeties A)	ØV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 deceties)	1F		
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quineties)		PC	
						Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5		
					Zone de reconstruction de la défense (44 hecties)	PA			
					Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9			Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
								TOTAL II	
III. RÉSULTAT FISCAL									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL			820 283		
		déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN					
								820 284	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP 2058 A 2018
Extension

EMMO AQUITAINE S.A.

[illegible]

Désignation de l'entreprise EMMO AQUITAINE S.A.		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	4 650 564	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	820 284	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	3 830 280	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	3 830 280	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	12 679	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2018

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EMMO AQUITAINE S.A.										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(3 646 568)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB				
					– Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(259 137)		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	(3 905 705)		Report à nouveau		ZG	(3 905 705)			
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	(3 905 705)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7					YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	– Sous-traitance						YT	(83 642)			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8					XQ	38 574			
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU	149 104			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	135 044			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisa- tions syndicales et professionnelles)	ES					ST	69 926			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	309 006			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	2 872			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS					9Z	97 435			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	100 307			
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	455 899			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	80 961			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *						ØB	72 806			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%	
	– Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
RÉGIME DE GROUPE *	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA									
	Groupe : résultat d'ensemble	JD									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH									
	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

⑫

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : EMMO AQUITAINE S.A. Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
1 Mobilier					
2 Depot de garantie	2 275				2 275
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (11)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1 2 500	2 500	5 000				(2 500)
2 336	61	2 254				(2 193)
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)		7 254				(4 693)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						

(A) (B) (C)
(Ventilation par taux)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

11

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EMMO AQUITAINE S.A.

Néant ☒

- ☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
☐ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ⁽¹⁾ ou 12,8 %Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ⁽²⁾Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ⁽³⁾

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes	N		
	N 1		
	N 2		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 3		
	N 4		
	N 5		
	N 6		
	N 7		
	N 8		
	N 9		
	N 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N					
	N 1					
	N 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFIP N°2059-D-SD 2018

Désignation de l'entreprise : <u>EMMO AQUITAINE S.A.</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

Désignation de l'entreprise: EMMO AQUITAINE S.A.										Néant ☐	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe											
Exercice ouvert le: 01.01.2017 et clos le: 31.12.2017										Données en nombre de mois	
										1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	2 267 927
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL	2 562
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT	
TOTAL 1										OX	2 270 489
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	4
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE	
Subventions d'exploitation reçues										OF	
Variation positive des stocks										OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT	
TOTAL 2										OM	4
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats										ON	(70 250)
Variation négative des stocks										OQ	1 964 795
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	377 675
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	16
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY	
TOTAL 3										OJ	2 272 236
IV- Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										OG	(1 743)
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)										SA	(73 574)
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)										GX	
Effectifs au sens de la CVAE *										EY	
Période de référence										GY	/ /
Date de cessation										HR	/ /
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs											
Effectif moyen du personnel * :										YP	2,00
dont apprentis										YF	
dont handicapés										YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.											
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.											

SA 05 Expatri-cotisations Janvier 2018

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122017

N° SIRET

3 7 7 9 2 5 3 0 0 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

EMMO AQUITAINE S.A.

ADRESSE (voie)

12 Boulevard Antoine GAUTHIER IMMEUBLE PORTE DE BORDEAUX

CODE POSTAL

33000

VILLE

BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

1158873

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

6

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

6

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

S.A.

Dénomination

CEAPC

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100,00

Nb de parts ou actions

1158873

Adresse :

N°

Voie

rue du chateau d'Eau

Code Postal

33076

Commune

BORDEAUX Cedex

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

SAOIE Expert-comptables Janvier 2018

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 3 7 7 9 2 5 3 0 0 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EMMO AQUITAINE S.A.

ADRESSE (voie) 12 Boulevard Antoine GAUTHIER IMMEUBLE PORTE DE BORDEAUX

CODE POSTAL 33000 VILLE BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

35

Forme juridique	SCI	Dénomination	DE L'EDRE	N° SIREN (si société établie en France)	493263800	% de détention	99,50
Adresse :	N° 21	Voie	COURS DU MARECHAL FOCH	Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
						Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	DE SERR	N° SIREN (si société établie en France)	511625303	% de détention	99,00
Adresse :	N° 21	Voie	COURS DU MARECHAL FOCH	Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
						Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	CUMBA	N° SIREN (si société établie en France)	517827226	% de détention	99,00
Adresse :	N° 21	Voie	COURS DU MARECHAL FOCH	Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
						Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	GAMBETTA COUDOL	N° SIREN (si société établie en France)	488755604	% de détention	99,00
Adresse :	N° 21	Voie	COURS DU MARECHAL FOCH	Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
						Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	LES BALONS DE POUMEY	N° SIREN (si société établie en France)	488755604	% de détention	99,00
Adresse :	N° 21	Voie	COURS DU MARECHAL FOCH	Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
						Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	BMA CURSOL	N° SIREN (si société établie en France)	520764515	% de détention	15,00
Adresse :	N° 25	Voie	RUE JEAN FLEURET	Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
						Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	LP PROMOTION HERA	N° SIREN (si société établie en France)	794434696	% de détention	20,00
Adresse :	N° 25	Voie	RUE BAYARD	Code Postal	31000	Commune	TOULOUSE
						Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	ORIGAMI BEGLES	N° SIREN (si société établie en France)	792469280	% de détention	20,00
Adresse :	N° 40	Voie	COURS DE L'INTENDANCE	Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
						Pays	FR

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

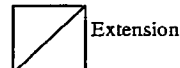
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



EMMO AQUITAINE S.A.

Forme juridique	SCCV	Dénomination	LACAZE FINANCE
N° SIREN (si société établie en France)	488262528	% de détention	30,00
Adresse :	N° 71	Voie	COURS D'ORNANO
	Code Postal 33700	Commune	MERIGNAC
		Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	DOMAINE DES BORDES
N° SIREN (si société établie en France)	483302527	% de détention	20,00
Adresse :	N° 83	Voie	AVENUE JF KENNEDY
	Code Postal 33700	Commune	MERIGNAC
		Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	BLM FINANCES
N° SIREN (si société établie en France)	493173595	% de détention	15,00
Adresse :	N° 71	Voie	COURS D'ORNANO
	Code Postal 33700	Commune	MERIGNAC
		Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	LP PROMOTION GREEN VILLAGE
N° SIREN (si société établie en France)	792978546	% de détention	25,00
Adresse :	N° 25	Voie	RUE BAYARD
	Code Postal 31000	Commune	TOULOUSE
		Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	BORDEAUX ATLANTIC
N° SIREN (si société établie en France)	431582303	% de détention	20,00
Adresse :	N° 35	Voie	RUE FERRERE
	Code Postal 33000	Commune	BORDEAUX
		Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	LES PERLES DE L'AIGUILLON
N° SIREN (si société établie en France)	812480291	% de détention	25,00
Adresse :	N° 14	Voie	QUAI LOUIS XVIII
	Code Postal 33000	Commune	BORDEAUX
		Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	L'ESQUIRO
N° SIREN (si société établie en France)	798681920	% de détention	20,00
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal 40230	Commune	BENESSE MARENNE
		Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	VILLA VERNET
N° SIREN (si société établie en France)	807381116	% de détention	25,00
Adresse :	N° 58	Voie	RESID COLBERT RUE MONDENARD
	Code Postal 33000	Commune	BORDEAUX
		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

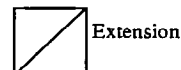
SAGE Experts-comptables Janvier 2018

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



EMMO AQUITAINE S.A.

Forme juridique	SCCV	Dénomination	BEGLES SEMBAT
N° SIREN (si société établie en France)	815174206	% de détention	25,00
Adresse :	N° 8	Voie	RUE HUSTIN
Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SCCV	Dénomination	ETOILE CAZALET
N° SIREN (si société établie en France)	820547610	% de détention	20,00
Adresse :	N°	Voie	BOULEVARD JACQUES CHABAN DELMAS
Code Postal	33520	Commune	BRUGES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SCCV	Dénomination	VILLAGES D'OR D'ORNON
N° SIREN (si société établie en France)	819093493	% de détention	25,00
Adresse :	N°	Voie	RUE DE LA CROIX DE MONJOUS
Code Postal	33140	Commune	VILLENAVE D'ORNON
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SCCV	Dénomination	LES JARDINS D'ORNON
N° SIREN (si société établie en France)	818072985	% de détention	30,00
Adresse :	N°	Voie	RUE DE LA CROIX DE MONJOUS
Code Postal	33140	Commune	VILLENAVE D'ORNON
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SCCV	Dénomination	FACTORY CITY
N° SIREN (si société établie en France)	811546191	% de détention	10,00
Adresse :	N° 25	Voie	RUE BAYARD
Code Postal	31000	Commune	TOULOUSE
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SCCV	Dénomination	LE BELEM
N° SIREN (si société établie en France)	821011145	% de détention	25,00
Adresse :	N° 40	Voie	COURS DE L'INTENDANCE
Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SCCV	Dénomination	ESCADENZA
N° SIREN (si société établie en France)	817620081	% de détention	20,00
Adresse :	N° 7	Voie	ALLEE DE GIBELEOU
Code Postal	64100	Commune	BAYONNE
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SCCV	Dénomination	VILLENAVE DE LABARRE
N° SIREN (si société établie en France)	813835188	% de détention	25,00
Adresse :	N° 10	Voie	AVENUE DE L'EGLISE ROMANE
Code Postal	33370	Commune	ARTIGUES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SCCV	Dénomination	LE CARRE OSTREA
N° SIREN (si société établie en France)	812798882	% de détention	5,00
Adresse :	N° 25	Voie	RUE BAYARD
Code Postal	31000	Commune	TOULOUSE
		Pays	FRANCE

SA06 Ecrans-comptables janvier 2018

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N°2059-G 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Extension

EMMO AQUITAINE S.A.

Forme juridique	SCCV	Dénomination	ABSOLU PROMOTION
N° SIREN (si société établie en France)	820321271	% de détention	20,00
Adresse :	N° 14	Voie	QUAI LOUIS XVIII
Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SCCV	Dénomination	VILLENAVE 11 NOVEMBRE
N° SIREN (si société établie en France)	818022196	% de détention	25,00
Adresse :	N° 8	Voie	RUE HUSTIN
Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SCCV	Dénomination	ETOILE JEUNESSE II
N° SIREN (si société établie en France)	822888129	% de détention	15,00
Adresse :	N°	Voie	BOULEVARD JACQUES CHABAN DELMAS
Code Postal	33520	Commune	BRUGES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SCCV	Dénomination	CONCERTO
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	20,00
Adresse :	N° 5	Voie	RUE LAFAYETTE
Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SCCV	Dénomination	ETOILE CEZANNE
N° SIREN (si société établie en France)	824983001	% de détention	15,00
Adresse :	N°	Voie	BOULEVARD JACQUES CHABAN DELMAS
Code Postal	33520	Commune	BRUGES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SCCV	Dénomination	BEGLES JULES GUESDE
N° SIREN (si société établie en France)	803084912	% de détention	20,00
Adresse :	N° 8	Voie	RUE HUSTIN
Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SCCV	Dénomination	BELLAPIETRA
N° SIREN (si société établie en France)	829756790	% de détention	20,00
Adresse :	N° 14	Voie	QUAI LOUIS XVIII
Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SCCV	Dénomination	SEIGNOSSE OSMONDES
N° SIREN (si société établie en France)	825129927	% de détention	25,00
Adresse :	N° 8	Voie	RUE HUSTIN
Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SCCV	Dénomination	DES ARTS
N° SIREN (si société établie en France)	833571466	% de détention	20,00
Adresse :	N° 81	Voie	BOULEVARD LAZARE CARNOT
Code Postal	31000	Commune	TOULOUSE
		Pays	FRANCE

SACIS Experts-comptables Janvier 2018

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Extension

EMMO AQUITAINE S.A.

Forme juridique	SCCV	Dénomination	ETOILE LARROS
N° SIREN (si société établie en France)	832880173	% de détention	15,00
Adresse :	N°	Voie	BOULEVARD JACQUES CHABAN DELMAS
	Code Postal	Commune	BRUGES
		Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

E.MMO AQUITAINE

**SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 15 943 038 EUROS**

**Siège social : 12, Boulevard Antoine Gautier Immeuble Porte de Bordeaux
33000 BORDEAUX
NUMERO 377 925 300 RCS BORDEAUX**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MAI 2018 PROCES VERBAL

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit mai, à 9 heures, les associés de la SA E.MMO AQUITAINE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au 1, Parvis Corto Maltese à BORDEAUX (33076), sur convocation faite par le Président du Directoire suivant lettre en date du 30 avril 2018.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé de l'assemblée entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Sont présents :

- CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES, propriétaire de 1 158 875 parts, représentée par Monsieur Pierre DECAMPS
- Monsieur Pierre DECAMPS, propriétaire de 1 part,
- Monsieur Roland BEGUET, propriétaire de 1 part,
- Monsieur Patrick DUFOUR, propriétaire de 1 part,
- Monsieur Jean-Christophe KOPFERSCHMITT, propriétaire de 1 part,

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels plus du cinquième des actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et en conséquence peut valablement délibérer.

Assiste également à la réunion :

Madame Sabine DUMAS, Commissaire aux Comptes.

Monsieur Pierre DECAMPS préside la séance.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Une copie des lettres de convocations,
- Le rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2017,
- Les comptes annuels,
- Le texte des Résolutions proposées à l'Assemblée, et tout autre document requis,

Puis le Président déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des membres, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration, et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée et convoquée à ce jour, heure et lieu, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2017,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2017,
- Affectation du résultat de l'exercice 2017,
- Renouvellement du mandat de Monsieur Roland BEGUET, membre du Conseil de Surveillance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses,

Après exposé de ces documents, il déclare la discussion générale ouverte.

Après échange d'observations, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion par le Directoire, approuve les comptes annuels clos au 31 décembre 2017, les rapports du Commissaire aux Comptes ainsi que les opérations traduites dans lesdits comptes et rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés, sur proposition du Directoire, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2017, soit 820 283 € au compte « Report à Nouveau ».

L'Assemblée Générale des Associés prend acte que la société n'a distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés renouvelle le mandat de Monsieur Roland BEGUET en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une période de 5 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires à tenir dans l'année 2024 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présents à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité requises auprès du Centre de Formalité des Entreprises et du Greffe du Tribunal de Commerce du siège social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

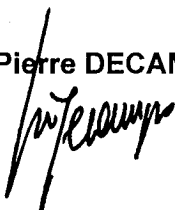
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président ainsi que tous les associés, après lecture.

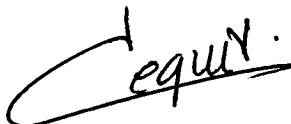
CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES



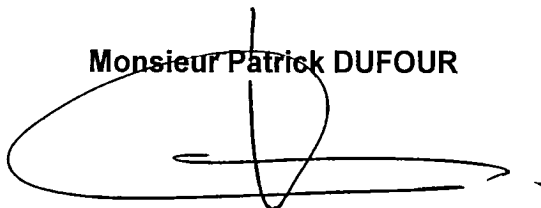
Monsieur Pierre DECAMPS



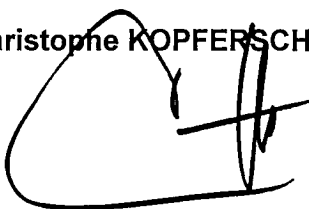
Monsieur Roland BEGUET



Monsieur Patrick DUFOUR



Monsieur Jean-Christophe KOPFERSCHMITT





ACTIF & ASSOCIÉS

expertise comptable, audit et conseil

SCP BEZ COMPAGNON DUMAS

www.actif-associes.com

e.mmo AQUITAINE
Immeuble Porte de Bordeaux - 8ème étage
12, Boulevard Antoine Gautier
33000 BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2017

BORDEAUX - PARIS - CAP FERRET

Domaine de la Vigerie - Route de Bergerac - 33270 FLOIRAC - Tél : 05 57 54 15 15 - Fax : 05 57 54 15 16 - E-mail : floirac@actif-associes.com

Société Civile Professionnelle de Commissaires aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Bordeaux

RCS Bordeaux : D 383.544.137 - Membre d'une association agréée : le règlement par chèque est accepté



ACTIF & ASSOCIÉS

expertise comptable, audit et conseil

SCP BEZ COMPAGNON DUMAS

www.aktif-associés.com

SA « e.mmo AQUITAINE »
Immeuble Porte de Bordeaux – 8^{ème} étage
12, Boulevard Antoine Gautier
33000 BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **e.mmo AQUITAINE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

BORDEAUX - PARIS - CAP FERRET

Domaine de la Vigerie - Route de Bergerac - 33270 FLOIRAC - Tél : 05 57 54 15 15 - Fax : 05 57 54 15 16 - E-mail : floirac@aktif-associés.com

Société Civile Professionnelle de Commissaires aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Bordeaux

RCS Bordeaux : D 383.544.137 - Membre d'une association agréée : le règlement par chèque est accepté

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil de surveillance et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil de surveillance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

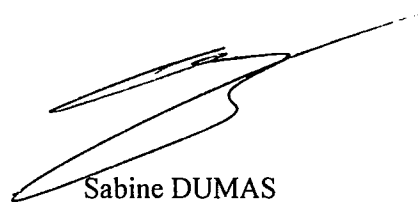
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Floirac, le 30 avril 2018



Sabine DUMAS
Commissaire aux Comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	6 402	6 310	92	2 754	- 2 662
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	440 136		440 136	440 136	
Constructions	3 933 710	1 460 555	2 473 155	2 597 209	- 124 054
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	237 764	125 629	112 135	135 163	- 23 028
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	117 807	3 980	113 827	112 887	940
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	3 962 000		3 962 000	3 676 745	285 255
Autres immobilisations financières				2 275	- 2 275
TOTAL (I)	8 697 819	1 596 474	7 101 345	6 967 169	134 176
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	7 734 118	299 952	7 434 166	9 364 244	-1 930 078
Avances et acomptes versés sur commandes	3 000		3 000		3 000
Clients et comptes rattachés	59 020	16 812	42 209	285 682	- 243 473
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				1 114	- 1 114
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	40 789		40 789	56 782	- 15 993
. Autres	5 458 076	800 558	4 657 518	4 512 225	145 293
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	2 702 608		2 702 608	65 472	2 637 136
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	22 670		22 670	34 344	- 11 674
TOTAL (II)	16 020 281	1 117 322	14 902 959	14 319 863	583 096
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	24 718 100	2 713 796	22 004 304	21 287 032	717 272

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 15 943 038)	15 943 038	15 943 038	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	1 738	1 738	
Réserves statutaires ou contractuelles	371 852	371 852	
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-3 905 705	-3 646 568	- 259 137
Résultat de l'exercice	820 283	-259 137	1 079 420
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	13 231 207	12 410 924	820 283
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	514 580	527 678	- 13 098
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	514 580	527 678	- 13 098
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	620 313	703 398	- 83 085
. Découverts, concours bancaires	5 141 920	5 126 934	14 986
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	5 147	6 278	- 1 131
. Associés	1 540 735	1 738 851	- 198 116
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	281 288	462 978	- 181 690
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	8 475	7 205	1 270
. Organismes sociaux	30 026	28 400	1 626
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	436 098	92 985	343 113
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	84 935	69 224	15 711
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	790	345	445
Autres dettes	52 375	56 570	- 4 195
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	56 416	55 262	1 154
TOTAL (IV)	8 258 517	8 348 430	- 89 913
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	22 004 304	21 287 032	717 272

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises				59 000	- 59 000	-100
Production vendue biens	1 900 000		1 900 000	150 583	1 749 417	N/S
Production vendue services	367 927		367 927	474 243	- 106 316	-22,42
Chiffres d'affaires Nets	2 267 927		2 267 927	683 826	1 584 101	231,65
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			100 101	171 174	- 71 073	-41,52
Autres produits			4	26	- 22	-84,62
Total des produits d'exploitation			2 368 032	855 026	1 513 006	176,95
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)			1 964 795	-1 174 699	3 139 494	267,26
Achats de matières premières et autres approvisionnements				1 517 000	-1 517 000	-100
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			309 006	547 921	- 238 915	-43,60
Impôts, taxes et versements assimilés			100 307	161 852	- 61 545	-38,03
Salaires et traitements			74 876	82 640	- 7 764	-9,39
Charges sociales			36 083	38 552	- 2 469	-6,40
Dotations aux amortissements sur immobilisations			161 469	158 014	3 455	2,19
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			55 498	816	54 682	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			16	261	- 245	-93,87
Total des charges d'exploitation			2 702 050	1 332 356	1 369 694	102,80
RESULTAT EXPLOITATION			-334 018	-477 330	143 312	30,02
Bénéfice attribué ou perte transférée			929 297	216 310	712 987	329,61
Perte supportée ou bénéfice transféré			21 803	21 021	782	3,72
Produits financiers de participations			20		20	N/S
Produits des autres valeurs mobilières			239 102	109 256	129 846	118,85
Autres intérêts et produits assimilés			19 414	39 373	- 19 959	-50,69
Reprises sur provisions et transferts de charges			85 031	58 134	26 897	46,27
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers			343 567	206 763	136 804	66,16
Dotations financières aux amortissements et provisions			4 184	104 426	- 100 242	-95,99
Intérêts et charges assimilées			96 139	80 792	15 347	19,00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			100 323	185 218	- 84 895	-45,84
RESULTAT FINANCIER			243 243	21 545	221 698	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			816 718	-260 497	1 077 215	413,52

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 735	28 570	- 25 835	-90,43
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 836		4 836	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges		69 086	- 69 086	-100
Total des produits exceptionnels	7 571	97 656	- 90 085	-92,25
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 731	96 296	- 94 565	-98,20
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 275		2 275	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	4 006	96 296	- 92 290	-95,84
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 565	1 360	2 205	162,13
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	3 648 466	1 375 754	2 272 712	165,20
Total des charges	2 828 183	1 634 891	1 193 292	72,99
RESULTAT NET	820 283	-259 137	1 079 420	416,54
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 22 004 304,04 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 820 283,50 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Parts bénéficiaires

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Dettes garanties par sûretés réelles
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 0 euros.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	6 277		125
Terrains	440 136		
Constructions sur sol propre	3 933 710		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	223 530		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	14 514		604
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	4 611 891		604
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	116 867		940
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 679 019		285 174
TOTAL	3 795 886		286 114
TOTAL GENERAL	8 414 054		286 843

	Diminutions		Valeur brute Immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			6 402	6 402
Terrains			440 136	440 136
Constructions sur sol propre			3 933 710	3 933 710
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			223 530	223 530
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		885	14 234	14 234
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		885	4 611 610	4 611 610
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			117 807	117 072
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		2 193	3 962 000	81
TOTAL		2 193	4 079 807	117 153
TOTAL GENERAL		3 078	8 697 819	4 735 165

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	3 522	2 787		6 310
Terrains				
Constructions sur sol propre	806 148	135 050		941 198
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	93 820	21 565		115 385
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 061	2 067	885	10 244
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	909 030	158 682	885	1 066 827
TOTAL GENERAL	912 552	161 469	885	1 073 137

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	2 787				
Terrains					
Constructions sur sol propre	135 050				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	21 565				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 067				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	158 682				
TOTAL GENERAL	161 469				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
	527 678	4 184	17 282	514 580
TOTAL Provisions	527 678	4 184	17 282	514 580
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
	530 353		10 996	519 357
	3 980			3 980
	299 952			299 952
	16 812			16 812
	817 060	55 498	72 000	800 558
TOTAL Dépréciations	1 668 157	55 498	82 996	1 640 659
TOTAL GENERAL	2 195 835	59 682	100 278	2 155 239
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
		55 498 4 184	82 996 17 282	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 962 000		3 962 000
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	17 737	17 737	
Autres créances clients	41 284	41 284	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	40 789	40 789	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	9 520	9 520	
Groupe et associés	4 806 667	4 806 667	
Débiteurs divers	641 889	641 889	
Charges constatées d'avance	22 670	22 670	
TOTAL GENERAL	9 542 555	5 580 555	3 962 000
Montant des prêts accordés dans l'exercice	285 255		
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	5 141 920	5 141 920		
- plus d'un an	620 313	86 507	327 392	206 415
Emprunts et dettes financières divers	5 147	5 147		
Fournisseurs et comptes rattachés	281 288	281 288		
Personnel et comptes rattachés	8 475	8 475		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 026	30 026		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	436 098	436 098		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	84 935	84 935		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	790	790		
Groupe et associés	1 540 735	1 540 735		
Autres dettes	52 375	52 375		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	56 416	56 416		
TOTAL GENERAL	8 258 517	7 724 710	327 392	206 415
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	83 085			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	19 521
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	19 521

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	505
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 695
Dettes fiscales et sociales	98 459
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	116 659

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	22 670	56 416
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	22 670	56 416

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 159 027	13,76
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 159 027	13,76

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
convention de garantie donnée par la CEAPC sur le projet de yo bruges avecn un montant de 4 800 k euros taux euribor 3 mois majoré de 1%	4 513 382
TOTAL	4 513 382
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SCI DE L'EDRE	200	8 392	100,00	89 749	89 749	489 805		91 691	-12 654	
SCCV DE SERR	1 000	-518 622	99,00	990	990	451 700			-4 226	
SCCV BALCONS DE PO	1 000	-637 178	99,00	801	801	859 739		385 324	64 320	
SCCV GAMBETTA COU	1 000	17 457	99,00	990	990				32 893	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										